



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2022

LE MOT DU MAIRE

« Quel plaisir de se retrouver lors des fêtes organisées dans le village après cette période longue et difficile due à la crise sanitaire ! Nous pouvons être fiers du dynamisme de nos associations qui ont réussi à attirer les jeunes dans leur comité.

Nous attendons l'obtention des subventions pour réaliser les projets communaux tels que l'agrandissement du cimetière et la sécurisation du carrefour rue des Prés et rue de Forbach.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et un très bel été 2022. »

Christiane MALLICK, Maire

CARTON PLEIN POUR LA FÊTE DU VILLAGE

Après deux ans de pause en raison de la situation sanitaire, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et en très grand nombre que les habitants de notre commune et des alentours se sont retrouvés à notre traditionnelle fête du village qui s'est déroulée les 11 et 12 juin derniers, sous un soleil radieux et dans une ambiance plus que festive !

Fanfare, défilé, spectacle, musique, jeux, danses et surtout joie des retrouvailles ont contribué à faire de cette fête du village 2022 un moment exceptionnel et mémorable.

Merci aux associations organisatrices (ASL, Lix'Scènes et JCE) ainsi qu'à tous les bénévoles et participants !



DEPENSES ET RECETTES REELLES DE L'ANNEE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|--------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Charges à caractère général | 122 253,79 € | Produits des services | 27 444,77 € |
| Charges de personnel | 133 352,08 € | Impôts et taxes | 208 123,07 € |
| Autres charges de gestion courante | 38 347,48 € | Dotations et participations | 118 951,06 € |
| Atténuation de produits | 8 111,00 € | Autres produits de gestion courante | 28 792,41 € |
| Charges exceptionnelles | 1 314,29 € | Produits financiers | 0,09 € |
| | | Produits exceptionnels | 1 102,23 € |
| Excédent de fonctionnement 2021 | 81 034,99 € | | |
| Total des dépenses de fonctionnement | 384 413,63 € | Total des recettes de fonctionnement | 384 413,63 € |
| Emprunts et dettes assimilées | 246,25 € | Dotations, fonds divers et réserves | 113 008,95 € |
| Dépenses d'équipement | 244 528,04 € | Subventions d'investissement | 34 839,06 € |
| | | Emprunts et dettes assimilées | 255,40 € |
| | | Déficit d'investissement 2021 | 96 670,88 € |
| Total des dépenses d'investissement | 244 774,29 € | Total des recettes d'investissement | 244 774,29 € |

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes sur la base de l'année 2021, soit :

- 23,39 % pour la taxe foncière (bâti),
- 35,47 % pour la taxe foncière (non bâti).

Budget communal

Les principaux investissements prévus sont :

- Aménagement et rénovation de l'aire de jeux près de la piscine
- Sécurisation du carrefour rue des Prés et rue de Forbach
- Remplacement chaudière de l'église
- Agrandissement du cimetière et mise aux normes

DIVERS/INFOS

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, une téléprocédure permet aux administrés de constituer et déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme sur une plateforme dédiée : GéoPermis.

Particulier ou professionnel, grâce à ce nouveau portail, vous pourrez déposer vos demandes en ligne (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'aménager, Certificat d'urbanisme...), sans vous déplacer.

Vous trouverez plus d'informations ainsi qu'un guide pour vous aider dans vos démarches sur le site de la commune ou directement en mairie, sur RDV, auprès de Laurent Slavik, adjoint compétent.

ANNIVERSAIRES



*Sylvie Muller,
née le 14/12/1931*

Deux nouvelles nonagénaires ont soufflé leurs 90 bougies : Sylvie Muller et Catherine Hamann. Notre doyenne Marthe Dietsch a fêté ses 102 ans et Lucie Mallick ses 101 ans.

Pour l'occasion, elles ont chacune reçu la visite de Madame le Maire Christiane Mallick accompagnée de ses adjoints, venus les féliciter et leur remettre un bouquet de fleurs.



*Catherine Hamann,
née le 23/12/1931*

*Marthe Dietsch,
née le 29/02/1920*



*Lucie Mallick,
née le 24/01/1921*

TRAVAUX AU PÉRISCOLAIRE

Certaines fermetures du bâtiment du périscolaire ont été remplacées : les fenêtres côté église et à l'arrière du bâtiment pour des raisons d'économie énergétique, la porte d'accès à l'arrière pour se mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité et la porte de la chaufferie pour l'esthétique. Reste à charge pour la commune : env. 4000€.



PISCINE COMMUNALE

La piscine communale ouvrira ses portes le vendredi 8 juillet à 14h et la surveillance sera à nouveau assurée par Thomas Vogel. La piscine sera ouverte de 14 à 19h, 6 jours/semaine (un jour de fermeture hebdomadaire défini d'une semaine à l'autre).

Nous espérons que le soleil sera au rendez-vous pour cette saison 2022 !

Et si le prochain surveillant de baignade c'était vous?

Des formations de BNSSA se dérouleront pendant les prochaines vacances de la Toussaint. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Laurent Slavik, adjoint au Maire.

« PÂQUES EN FOLIE » : ACCUEIL DE LOISIRS DU PRINTEMPS



21 enfants de Lixing, Bousbach et Grosblie, âgés de 3 à 10 ans, ont passé la 1ère semaine des vacances d'avril à préparer les fêtes de Pâques. Bricolages, jeux divers et chasse aux œufs au verger du village ont rythmé cette semaine ensoleillée.

Le prochain centre aéré accueillera les enfants du 11 au 22 juillet. Renseignements au 07.83.82.78.40, au 03.55.17.00.99, par Mail: periscolaire.lixinglesrouhling@mouvement-rural.org.

CÔTÉ NATURE

Des caisses de vin en bois offertes par *Le Roi des Vins* ont été transformées en nichoirs pour mésanges par deux bénévoles de la commune. Personnalisés par les enfants de CP et CE1, ces nichoirs ont été installés dans nos forêts et alentours pour lutter contre la chenille processionnaire du chêne.



DÉPART À LA RETRAITE POUR FRANÇOIS BORELLA



C'est avec plaisir et émotion que, fin février, la municipalité a honoré son ouvrier communal, François Borella, à l'occasion de son départ à la retraite, en présence de sa famille, de ses collègues et des anciens élus. Dans son allocution, Madame le Maire l'a remercié pour les 25 années qu'il a passées au service de la commune et a souligné son sens du service, sa ponctualité, sa disponibilité.

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à Frantz !

OLIVIER DIETSCH, NOTRE NOUVEL OUVRIER COMMUNAL

Depuis le 1^{er} mars 2022, Olivier Dietsch, 47 ans, originaire du village, a pris ses fonctions en tant qu'ouvrier communal, à temps plein. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle carrière parmi nous !



INAUGURATION D'UN CABINET D'ORTHOPHONISTES

Le 30 avril dernier a eu lieu l'inauguration officielle du cabinet d'orthophonistes d'Amélie Lejeune et de sa consœur Aurélie Massing, situé au 20 rue des Rossignols. Si les patients sont majoritairement des enfants, les adultes peuvent également consulter en orthophonie pour différents besoins spécifiques comme, par exemple, la dysphagie ou après un AVC ou un traumatisme crânien.

La Commune leur souhaite une belle réussite !

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Suite aux événements liés à la guerre en Ukraine, la commune avait lancé un appel aux dons pour apporter une aide au peuple ukrainien. La population n'a pas hésité à répondre avec empressement. De nombreux cartons de médicaments, de produits d'hygiène, de couches et de denrées alimentaires sont ainsi partis à destination de la Pologne et de l'Ukraine. Merci à tous les généreux donateurs !

NOUVELLES MODALITÉS DE TRI

Dans le cadre de l'évolution des modalités de tri des déchets, des bornes d'apport volontaires seront prochainement installées dans notre commune, sur trois sites différents : rue du Stade, rue du Verger et place des Fêtes. Un rappel des consignes de tri dans le mémo joint à ce bulletin.

TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE DANS LA COMMUNE

Comme dans de nombreuses autres communes de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, SFR installe la fibre FttH (Très haut Débit) dans notre commune.

CIVISME

Une recrudescence des incivilités est malheureusement constatée sur la commune.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens et de chevaux qu'ils ne doivent pas laisser les déjections de leurs animaux sur la voie publique.

De nombreux dépôts sauvages nous sont signalés chaque mois (huile de vidange, gravats, encombrants, reste de tonte, coupe d'arbres...). Pour les déchets verts de petite taille, une benne à déchets verts a été mise en place rue du Stade. Elle est accessible aux horaires suivants : mardi et jeudi de 15h à 17h30.

Pour les gros volumes et les autres types de déchets, merci de vous rendre dans une déchetterie de la CASC.

Nous vous rappelons également que les forêts sont interdites à tous véhicules à moteurs non autorisés.

La qualité de vie de notre commune en va de la responsabilité de chacun.

